

# FORUM DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

*Abbaye de Déols - Les 9 et 10 mai 2017*

## OBJECTIFS, MODALITES ET REGLEMENT DU FORUM

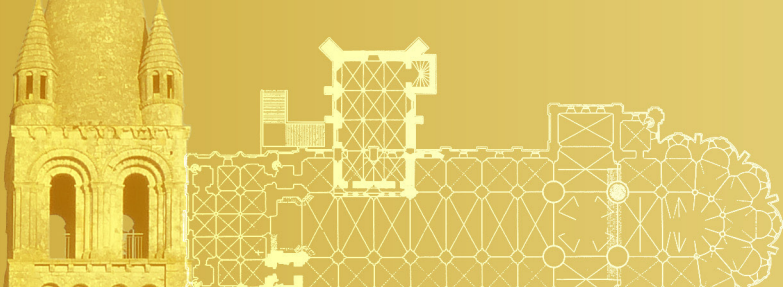
Dans le cadre de ses missions de conseil et d'accompagnement des collectivités, d'information et de sensibilisation, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de l'Indre lance un Forum de l'architecture et du patrimoine pour la mise en valeur du site de l'Abbaye de Déols, les 9 et 10 mai 2017.

### **Appel à manifestation d'intérêt à destination des architectes, paysagistes et urbanistes pour le FORUM de l'Architecture et du Patrimoine : « *Mise en valeur du site de l'Abbaye de Déols* »**

Le Forum se déroulera sous la forme d'un atelier avec dix participants sélectionnés après inscription.

Dix professionnels sont invités à participer à un atelier sur le site de l'Abbaye de Déols afin de définir des objectifs de développement et d'attractivité d'une ville patrimoniale et touristique du Berry.





# FORUM DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

*Abbaye de Déols - Les 9 et 10 mai 2017*

## OBJECTIFS, MODALITES ET REGLEMENT DU FORUM

### OBJECTIFS

Produire des supports concrets de débat pour les élus et les habitants sur les propositions en intégrant les thèmes suivants :

- Nature dans les bourgs
- Economie du foncier
- Valorisation du patrimoine
- Mise en valeur des vestiges de l'Abbaye de Déols

### MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Le Forum est organisé sous forme d'un atelier partagé par des professionnels en architecture, urbanisme et paysage à partir des thèmes énoncés ci-dessus.

Durée : 2 jours

### DEROULEMENT

Suite à un appel à manifestation d'intérêt relayé par le réseau des CAUE, les Maisons de l'Architecture et la Fédération Française du Paysage, les dix participants retenus pour contribuer au Forum seront invités à travailler ensemble sur le site choisi préalablement par la ville de Déols.

Les approches des professionnels seront rendues sous forme de simulations 3D ou de croquis et de perspectives présentant le projet, avec des notes explicatives permettant l'exposition et la diffusion des propositions auprès d'un large public.

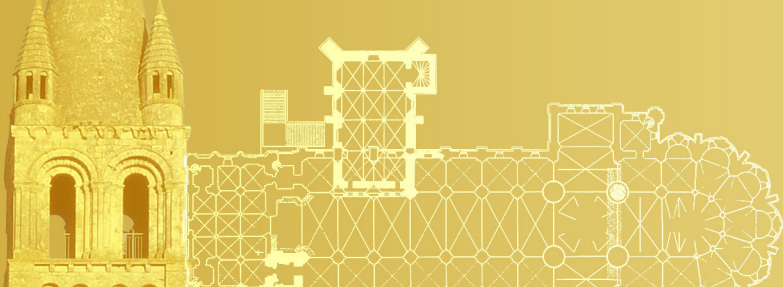
Les documents communiqués serviront de support à l'animation de débats locaux et virtuels (réseaux sociaux) et à l'émergence de solutions impliquant les habitants.

Renseignements et inscriptions : CAUE 36 à [caue.36@free.fr](mailto:caue.36@free.fr)

### REFERENCES A FOURNIR

- Diplômes
- Parcours professionnel
- Expériences en rapport avec le sujet
- Note de motivation (un format A4 maximum)

A envoyer par mail uniquement à [caue.36@free.fr](mailto:caue.36@free.fr) **avant le vendredi 10 mars 2017.**



# FORUM DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

*Abbaye de Déols - Les 9 et 10 mai 2017*

## OBJECTIFS, MODALITES ET REGLEMENT DU FORUM

### SELECTION DES PARTICIPANTS

Dix participants maximum seront sélectionnés le **27 mars 2017** par le comité de pilotage selon les modalités de sélection suivantes :

- Références : notes de 1 à 5
- Notes de motivation : notes de 1 à 5

En cas d'ex aequo, un tirage au sort pourrait avoir lieu.

### INFORMATION DES PARTICIPANTS RETENUS

Les participants retenus seront informés à la date du **31 mars 2017**, au plus tard, et recevront les documents formalisés par le CAUE, présentant le site choisi et le périmètre d'étude à Déols et précisant les objectifs.

La liste des participants retenus leur sera également communiquée ; des équipes pourront alors se constituer.

Une visite du site sera proposée, avant les deux jours, aux professionnels retenus le **mercredi 26 avril à 14h30 à Déols**.

### DEROULEMENT DES DEUX JOURNEES DE FORUM

**les mardi 9 et mercredi 10 mai 2017 de 9h à 18h** (restauration sur place offerte)

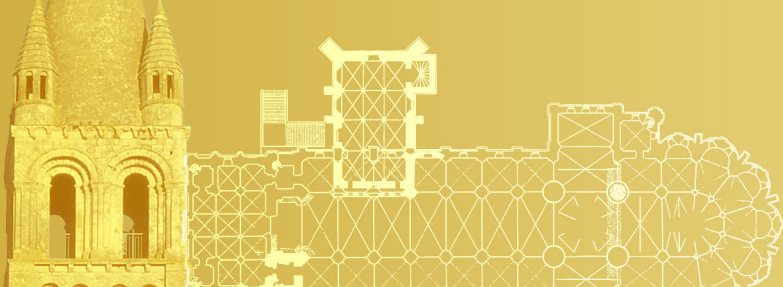
**Il ne s'agit pas d'un concours mais d'un atelier collaboratif destiné à produire des idées et des images qui seront supports de débats pour les habitants. Les participants peuvent donc échanger librement leurs points de vue avant et pendant le Forum et sont encouragés à travailler ensemble. Cependant, au moins cinq propositions différentes devront ressortir de ce Forum.**

Les participants devront utiliser leur propre matériel informatique (connexion wifi sur place).

### PRESTATION A REMETTRE A L'ISSUE DES DEUX JOURNEES

Croquis et perspectives présentant le projet ou vues en 3D (au choix). Un soin particulier devra être apporté au traitement des espaces publics, à partir de la mise en valeur des vestiges de l'Abbaye.

Note écrite explicative de la démarche (une page A4 maximum).



# FORUM DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

*Abbaye de Déols - Les 9 et 10 mai 2017*

## OBJECTIFS, MODALITES ET REGLEMENT DU FORUM

### **INDEMNITES**

1 000 € TTC par participant, sur avis du comité de suivi à l'issue du Forum ; une prestation incomplète pourra être exclue d'indemnisation.

Une indemnité complémentaire sur présentation de factures pourra être admise pour participation aux frais d'hébergement de 40 € par nuit (2 nuits maximum) et de 15 € pour les frais de repas du mardi 9 mai 2017 au soir.

### **PUBLICATIONS**

Les documents produits pendant le Forum pourront être utilisés sur différents supports et médias : sites web, panneaux d'exposition, brochures...

Dans tous les cas, les noms et qualités des auteurs devront être mentionnés, conformément aux dispositions des articles L.11-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

### **DROIT DE PROPRIETE ET PUBLICITE DES PROJETS**

Les documents remis dans le cadre de ce Forum étant considérés comme des œuvres de l'esprit, les droits de propriété intellectuelle sont, par conséquent, acquis aux participants conformément aux dispositions des articles L.11-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Cependant, la participation à ce Forum emporte cession du droit de reproduction et de représentation dans les conditions fixées par la loi 57.298 du 11 mars 1957.

Tout participant pourra voir son projet, ainsi que les documents fournis pendant et à l'issue du Forum, utilisés dans le cadre des actions de communication mises en œuvre par le CAUE de l'Indre et la Ville de Déols (panneaux d'exposition, brochures, articles de presse, sites internet...).

Les documents transmis resteront la propriété du CAUE et de la Ville de Déols.

Toute utilisation par le participant devra faire mention du cadre dans lequel le projet a été réalisé (« réalisé dans le cadre du Forum de l'Architecture et du Paysage, organisé par le CAUE de l'Indre en mai 2017 à Déols »).